

ASSEMBLÉE NATIONALE

4 février 2022

DÉMOCRATISER LE SPORT EN FRANCE - (N° 4994)

Commission	
Gouvernement	

Retiré

AMENDEMENT

N° 41

présenté par
Mme Lorho

ARTICLE 4

À la fin de la première phrase de l'alinéa 14, substituer aux mots :

« le savoir-nager et le savoir-rouler à vélo »

les mots :

« l'apprentissage de la natation et la pratique du vélo ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel, visant à rendre le texte compréhensible.